

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: (7): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: École de recrues de dragons, en 1875
Autor: Roulet, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-334173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 7 (1876).

ÉCOLE DE RECRUES DE DRAGONS, EN 1875.

Rapport présenté à la Société de cavalerie de la Suisse occidentale, par
J. Roulet, maréchal des logis chef ¹.

Notre honorable président, M. le capitaine Couvreu, m'ayant dernièrement fait l'honneur de me demander de présenter à notre société, dans sa séance de ce jour, un rapport sur l'école de cavalerie, tenue à Berne cette année, j'accède à ce désir et me hasarde à vous livrer les quelques souvenirs qui m'en restent, et que je crois mériter votre attention.

Je suis persuadé, messieurs, que quelque incomplet que soit ce rapport, si tant est même que je puisse le décorer de ce nom, vous ne l'en accueillerez pas moins favorablement; je dois d'ailleurs ajouter, pour ma justification, que je n'ai pris aucune note pendant cette école, ne pensant pas être appelé à en rendre compte.

Ceci dit, Messieurs, j'aborde mon sujet.

La nouvelle organisation militaire ayant amené de notables changements dans la fourniture des chevaux, je me permettrai d'exprimer ici mon opinion à cet égard.

Il est certain, en principe, que le dragon jouit actuellement d'avantages incontestables, en ce qu'il reçoit de la Confédération, lors de son entrée au service, un cheval presque gratuitement; en définitive il ne lui coûte que l'intérêt de la moitié du prix d'achat, et au bout des dix ans de service le cheval lui est complètement payé.

Cet avantage est cependant loin d'être absolu, en ce sens que le dragon peut recevoir un cheval vicieux pour le ferrage, par exemple, ou encore non approprié à ses besoins en dehors du service; dans l'un comme dans l'autre de ces cas il se trouve dans une position inférieure à celle qui lui était faite par l'ancienne organisation, et au lieu de recevoir de la nouvelle des avantages, il n'en a que des mécomptes.

Je reconnais que cette année, parmi les chevaux fournis par la Confédération aux recrues, il y a des bêtes magnifiques et excellentes; mais je crois aussi pouvoir affirmer qu'une grande partie était loin de valoir ceux qui ont été présentés à la commission fédérale chargée de faire les achats dans le canton de Vaud.

Vous reconnaîtrez aussi avec moi, Messieurs, que dans notre an-

¹ Dans sa séance du 18 décembre dernier la société de cavalerie de la Suisse occidentale a émis le vœu que ce rapport fût inséré dans la *Revue militaire*. Nous y accédons volontiers, pensant que ce travail sera lu avec intérêt, comme donnant assez exactement la direction des idées qui ont cours chez nos sous-officiers de cavalerie au sujet de l'application, pour leur arme, des nouvelles lois militaires.

Nous faisons nos réserves sur la forme que l'auteur a donnée à quelques-unes de ses critiques: à notre sens, elles tiennent trop peu compte des difficultés et des tâtonnements inhérents à la mise en œuvre de toute organisation nouvelle. Du reste, écrit pour être lu à une séance familière, ce mémoire n'a pas prétendu être complet; encore moins épuiser les sujets qu'il aborde en passant. (*Réd.*)

cienne cavalerie, et spécialement ces dernières années, il y avait dans nos compagnies d'élite des chevaux du pays qui auraient pu rivaliser pour la course et la solidité avec les chevaux de race dont on nous a dotés cette année. On a vu, entre autres, à la dernière revue d'automne, à Bière, quelques chevaux se présenter après dix années de service, encore vigoureux, et les membres parfaitement conservés.

Pour ma part, je doute qu'après ce même temps les chevaux de race se présentent dans d'aussi bonnes conditions, habitués qu'ils sont à manger beaucoup d'avoine et peu de foin. Lorsqu'ils arriveront chez nos dragons ils trouveront, chez la plupart d'entre eux, une alimentation absolument différente; au bout de quelques années ils auront grossi, et leurs membres, peu renforcés, souffriront certainement du surpoids.

Pour obvier à cet état de choses il faudrait pouvoir persuader à nos dragons que la ration de fourrage que leurs chevaux touchent au service est suffisante, qu'elle leur suffit aussi à la maison, qu'il n'est pas nécessaire de maintenir le râtelier continuellement garni de foin, comme cela se voit si souvent chez nous; qu'en outre, par un régime méthodique, ils conserveraient mieux leurs chevaux, tout en réalisant une économie notable.

Je désirerais que la société de cavalerie, qui doit avoir quelque influence auprès du département militaire fédéral, fasse ses efforts pour obtenir que la commission chargée d'acheter les chevaux, avant de se transporter dans le Nord et y dépenser des sommes énormes, veuille bien acheter chez nous ce qui peut servir pour notre armée.

L'Etat de Vaud fait de réels sacrifices pour améliorer la race de nos chevaux en achetant au loin et à des prix élevés des étalons; il achète des juments qualifiées pour la reproduction, il accorde des primes aux élèves qui les méritent; de leur côté, les éleveurs consacrent aussi beaucoup de temps, de peines et de soins à ce même sujet; et au lieu d'encourager ceux-ci en achetant leurs produits, la Confédération préfère acheter bien loin des chevaux qui, je crois, ne valent pas mieux que les nôtres; surtout si l'on tient compte que pendant ces dernières années la race de nos chevaux s'est bien améliorée!

Passons maintenant au dressage qui dure pendant 120 jours consécutifs. Cette innovation est-elle véritablement un bien pour nos recrues? C'est ce que je me suis demandé maintes fois pendant cette longue école. Ce doit être, semble-t-il, plus agréable de monter un cheval dressé; mais examinons la chose de plus près et nous verrons qu'il y a aussi des inconvénients au mode actuel.

D'abord, je crois pouvoir dire sans exagérer, qu'il n'y avait que la moitié environ de nos chevaux qui fussent dressés; les sous-officiers qui comme moi en ont fait l'essai, le certifieront.

Ces chevaux, étant amenés déjà quelques jours avant la répartition, et restant inactifs jusqu'après l'organisation dans les écuries, mangeant néanmoins la même ration que lorsqu'ils sont travaillés, deviennent extrêmement vifs et font mal l'affaire de nos jeunes recrues, dont les débuts en fait d'équitation sont nécessairement timides.

Que font alors nos hommes? ils serrent instinctivement les jambes

et excitent involontairement leurs montures, déjà trop nerveuses, se cramponnent en outre aux rênes; les chevaux n'étant pas habitués à ces allures, sentant d'ailleurs que les cavaliers ne sont pas solides, cherchent tous les moyens pour s'en débarrasser.

Je n'ai pas vu ce fait se produire un jour seulement, mais bien pendant huit jours au moins.

Peu à peu le cavalier prenait un peu d'assiette, mais aux dépens du cheval qui était complètement abîmé de la bouche par les saccades que lui donnait le cavalier en cherchant à maintenir l'équilibre qui lui faisait défaut.

J'ai remarqué aussi que plusieurs chevaux s'encapuchonnaient et se reposaient complètement sur le mors, ce fait doit être attribué au peu de légèreté de main du cavalier.

Je crois pouvoir dire, sans flatter l'ancienne méthode, que les chevaux étaient aussi bien dressés au sortir d'une école, lorsque chacun était chargé du dressage de sa monture, que cette année, où l'on estimait déjà donner au cavalier un cheval entièrement dressé.

J'en conclus que la Confédération, au lieu de garder ces chevaux au dressage pendant 4 mois, agirait judicieusement en ne les y laissant que 60 jours, uniquement pour les débourrer, c'est-à-dire pour les habituer à être sellés et montés, ce laps de temps étant nécessaire, au dire de certaines personnes; ce dont, pour ma part, je ne suis nullement convaincu.

J'estime qu'outre l'économie réalisée ce serait un bien réel pour les dragons de leur enseigner le dressage, ils n'en deviendraient que meilleurs cavaliers, se donneraient plus de peine et arriveraient à connaître bien mieux leurs chevaux.

Lorsque les écoles ne duraient que six semaines on obtenait néanmoins, il est vrai, avec beaucoup de persévérance, d'assez bons résultats. Maintenant qu'elles durent neuf semaines, si le cavalier veut se donner de la peine, il doit parvenir à dresser son cheval convenablement, c'est ma conviction.

Une question importante nous reste à examiner, c'est de savoir par qui ces chevaux doivent être dressés ou débourrés.

Cette année la Confédération a cru faire merveille en faisant venir tout ce qu'elle a pu trouver d'anciens sous-officiers ou soldats de l'armée prussienne disponibles; il y avait parmi ces hommes des sujets aptes, rompus au métier, mais ce n'était que l'exception, et en tout état de cause, c'est faire bien peu de cas de notre armée, que de croire qu'il ne s'y trouve pas une vingtaine de vrais cavaliers disponibles et propres à ce métier.

Je suis, Monsieur le président et Messieurs, sorti du but principal de mon rapport, mais ces questions importantes s'y rattachent, à mon avis naturellement, et je n'ai pas cru pouvoir les passer sous silence.

Bien que l'école de dragons à Berne de 1875 n'ait rien présenté de bien particulier, ni manifesté de différence bien tranchée avec celles des années précédentes, je me permettrai cependant de relever quelques circonstances qui lui sont propres.

Une chose qui nous a singulièrement frappés en arrivant aux caser-

nes de la ville fédérale, c'est qu'on ne fût pas prêt pour nous recevoir ; en effet, les logements pour la troupe laissaient à désirer ; une seule salle, assez vaste, il est vrai, reçut environ cent dix hommes ; les murs tout récemment bâtis donnaient trop de fraîcheur, pour ne pas dire d'humidité.

L'éclairage aussi était insuffisant, une ou deux petites lampes éclairaient seules cette immense salle, ce qui rendait l'appel du soir très difficile et favorisait l'indiscipline.

Les domestiques d'officiers et de sous-officiers étaient aussi, à tort, pendant les premiers temps de l'école, logés dans la même salle que la troupe ; quelques objets ayant disparu, notre honorable commandant donna l'ordre de les loger dans un autre local.

L'infirmerie se trouvait reléguée dans un coin de la même salle, les malades n'y étaient guère bien pendant la grosse chaleur du jour, vu surtout que cette salle n'avait pas de rideaux et était pleine de mouches.

L'on comprendra que dans une pareille salle l'ordre et la propreté laissent quelquefois à désirer, malgré la bonne surveillance des officiers et sous-officiers ; aussi je désire, pour les troupes qui y seront appelées en 1876, que les casernes soient terminées et que des locaux plus convenables soient mis à leur disposition.

Les écuries, qui certes seront magnifiques une fois terminées, n'étaient que commencées lors de notre arrivée, des ouvriers y furent constamment occupés pendant environ tout le cours de l'école, ce qui ne favorisait pas le maintien du bon ordre et de la propreté.

Deux choses sont à regretter, me semble-t-il, pour le bien des écuries :

1° Le dallage en ciment, qui remplace le pavé habituel, est trop glissant et le deviendra chaque année davantage, par le frottement des fers, ce qui oblige à tenir constamment du sable dans les allées pour empêcher les chevaux de glisser.

2° Qu'on n'ait pas adopté pour fourrager le système de râteliers des écuries de Bière, système plus pratique, en ce qu'il empêche absolument la perte du fourrage, et qu'il en facilite la distribution. Avec le système adopté à Berne, une partie du foin reste sur le dallage et ne profite pas.

Non seulement les écuries n'étaient pas terminées, mais elles avaient encore l'inconvénient d'être trop petites ; au commencement de l'école une quinzaine de chevaux durent être envoyés dans une écurie de la ville, à une distance de 10 à 15 minutes environ des casernes, cet état de choses compliquait le service des sous-officiers, qui, étant forcés d'aller chercher leurs chevaux deux fois par jour pour les leçons d'équitation, perdaient beaucoup de temps et ne pouvaient surveiller leurs sections comme ils auraient pu le faire si leurs chevaux avaient été à proximité.

Heureusement on découvrit dans le voisinage des casernes une écurie, mais bien qu'elle fût plus rapprochée elle n'en rendait pas moins le service de surveillance plus difficile que si tous les chevaux eussent été réunis.

Passons maintenant à l'instruction en général.

Je crois pouvoir affirmer qu'elle n'a pas laissé beaucoup à désirer, quoique le nombre des instructeurs fût restreint; l'inspection a donné un résultat satisfaisant.

Comme toujours, il s'est rencontré quelques dragons à l'esprit peu développé, et, dans la plupart des cas, c'est à ceux-là que l'inspecteur s'est adressé; cependant la généralité a très bien saisi l'enseignement et fera, je crois, d'excellents dragons, qui pourraient, si l'occasion se présentait, rendre de bons services à la patrie.

Examinons maintenant le mode d'instruction lui-même, et permettez-moi, Messieurs, avant d'entrer plus avant dans ce sujet, de remercier notre honorable commandant, M. le major Boiceau, pour la peine qu'il s'est donnée dans l'instruction du corps d'officiers, pour ses excellentes leçons sur la tactique de notre arme et les autres branches du service. Je le remercie personnellement pour la faveur qu'il m'a faite en me permettant de les suivre régulièrement. Je n'ai, à cet égard, qu'un regret à formuler, pour le bien de mes collègues, c'est qu'ils n'aient pu aussi y assister.

Je me permettrai, en outre, pendant que je suis sur le chapitre de l'instruction, de dire ce que je pense de l'utilité d'avoir dans nos écoles de recrues des écuyers tels que ceux, qu'au nombre de trois, nous avons cette année. Ont-ils vraiment été d'une réelle utilité? Je ne le pense pas. Il eût certainement été plus avantageux d'avoir, en lieu et place de ces messieurs, deux bons instructeurs, par exemple, qui eussent pu à l'occasion soulager le service des officiers, parfois surchargés de besogne, par suite de l'insuffisance numérique des instructeurs. Malheureusement deux de ceux-ci furent atteints pendant quelques jours d'une extinction de voix, et il va de soi que l'instruction en souffrit. Ceci me porte à dire que si nous avions eu des instructeurs et non des écuyers, il auraient pu parfaitement remplacer ces messieurs empêchés, et ceux-ci de leur côté prendre place aux manéges, où il n'est pas nécessaire de commander tout le jour, et où le travail consiste essentiellement à monter quelques chevaux difficiles et à corriger la tenue des recrues.

Les écuyers étaient là, nous disait-on, pour monter les chevaux et tâcher de les amener, sinon à un dressage complet, tout au moins à ce que les dragons puissent les conduire convenablement; mais qu'arrivait-il? Le plus souvent, lorsque l'on commençait à sortir sur le champ de manœuvre, ils prenaient des chevaux d'hommes malades, qui se montaient sans difficulté, pour laisser à l'écurie ceux qui auraient eu besoin d'être beaucoup travaillés.

Dans cette position, les hommes à qui appartenaient ces chevaux vicieux devaient les monter eux-mêmes et ils arrivaient à mettre fond sur fond l'escadron.

Arrivés sur le champ de manœuvre, j'ai rarement vu les écuyers travailler consciencieusement et chercher à obtenir de ces chevaux ce que les dragons ne réussissaient pas à en faire; ils étaient le plus souvent cherchant l'ombre auprès d'un mur, ou se promenant en amateurs sur la place; or, je vous le demande, messieurs, ne serait-il pas plus logique d'avoir des instructeurs qui pourraient, tout en

travaillant les chevaux difficiles, être utiles à l'instruction de la troupe dans toutes les branches du service ?

Je conclus donc sur ce chef, qu'il serait convenable, sinon utile, que le dressage fût fait, autant que possible, par des écuyers indigènes, et que, dans les écoles de recrues, les écuyers soient remplacés par des instructeurs.

Je ne me permettrai pas, Monsieur le président et Messieurs, de critiquer la marche de l'école en général; j'aurais désiré cependant que la troupe fût appelée plus souvent sur la place d'exercices; les manœuvres d'ensemble laissaient un peu à désirer le jour de l'inspection, bien qu'en somme elles aient été satisfaisantes. On peut opposer à ce que je viens de dire, que ce que l'on a perdu de ce côté-là, l'équitation l'a gagné, car les leçons ont continué jusqu'à la fin de l'école. Aussi Monsieur le colonel-inspecteur a-t-il été très satisfait de l'équitation.

Il est certain que les chevaux en étaient moins fatigués; au lieu d'être montés pendant trois heures consécutives la matinée, ils ne l'étaient qu'une heure seulement; il semble pourtant que ces chevaux si vantés devraient pouvoir supporter de plus grandes fatigues que nos anciens chevaux du pays; mais les anciens sous-officiers, qui comme moi ont assisté à l'école de Berne, certifieront tous que les chevaux ont été bien moins surmenés que dans les écoles précédentes. Lorsqu'on se rappelle les dix à douze charges consécutives que l'on nous faisait faire jadis sur la place de Bière, on est forcé de reconnaître que les chevaux du Nord ont été choyés cette année.

Lorsque la place d'exercice devenait glissante et dangereuse pour les chevaux, après un peu de pluie, la journée était employée à faire quelques reconnaissances de terrain dans les environs; à organiser le service de sûreté en marche et en position, ainsi que le service de patrouille.

Ces services ont été généralement bien compris des recrues; le dernier jour de l'inspection en a donné une preuve évidente.

Avec les nouvelles armes, les charges devenant presque complètement impossibles, le but principal de notre cavalerie est d'éclairer l'armée sur la marche et les positions de l'ennemi, de reconnaître le terrain, et tout cela le plus rapidement possible. Le meilleur moyen de faire comprendre ce service aux recrues est bien de leur faire faire des sorties, telles que celles que nous faisons à Berne; une seule de ces courses, si petite fût-elle, était beaucoup mieux comprise que cinq ou six heures de théorie sur ce sujet.

Depuis que notre cavalerie est armée du mousqueton à répétition, le tir est devenu une branche importante de l'instruction, car si à cheval le tir est presque impossible, attendu qu'un cavalier offre un trop grand point de mire à l'ennemi, et qu'il est assez difficile d'obtenir du cheval une immobilité complète, il n'est pas moins un élément important du service de tirailleur à pied; aussi j'aurais désiré qu'on eût pu lui accorder plus de temps; les résultats des exercices de tir ont été satisfaisants, mais ils auraient été certainement encore meilleurs s'il avait été possible de leur donner plus d'importance.

J'en dirai autant de ce qui concerne le tir au revolver. Quant à

cette arme elle-même, quoique d'une portée moindre que le mousqueton, elle est néanmoins avantageuse. Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que je vois se former dans notre canton une société de tir au mousqueton et au revolver, qui, tout en donnant aux dragons la faculté de se perfectionner dans l'art du tir, leur fournira l'occasion de se voir quelquefois réunis, sans être astreints à la discipline militaire, et de resserrer ainsi les liens d'amitié qui les unissent déjà.

Quelques mots sur l'alimentation de la troupe ne seront pas superflus, car le manque de surveillance de la part des officiers, a souvent, dans des services antérieurs, été la cause d'un ordinaire détestable; ce n'était pas le cas à Berne, tant s'en faut, et chacun conviendra que l'ordinaire (augmenté du chocolat pour le déjeuner, ce qui n'existait pas il y a quelques années) a été irréprochable; le soldat pouvait aisément, s'il le voulait, se contenter de la cuisine que lui offrait l'ordinaire.

Le pain laissa bien quelque peu à désirer les premiers jours, mais grâce à l'intervention énergique de notre commandant, cela ne dura pas longtemps. La viande, par contre, a été presque toujours de première qualité; une seule fois elle fut refusée par les cuisiniers.

Je ne puis pas en dire autant de ce qui concerne les fourrages; bien souvent ils laissaient à désirer sous le rapport de la qualité; à qui en faire le reproche? c'est certainement au commissariat.

J'ajoute que plus d'une fois, l'heure de fourrager avait sonné, que la garde d'écurie n'avait pas encore touché la provision nécessaire pour la journée.

Il me reste un mot à dire, Messieurs, sur la discipline de l'école: je crois pouvoir affirmer que j'ai rarement vu, pour un temps aussi long, le registre des punitions avoir autant de pages blanches; à part quelques cas d'ivrognerie, certainement très regrettables, et quelques jeunes indisciplinés, manquant de respect envers des sous-officiers, il n'y a eu que très peu de punitions.

J'ai aussi constaté avec plaisir qu'on a donné aux sous-officiers une plus grande compétence et responsabilité que dans les écoles précédentes; on a étendu ainsi leur influence sur le soldat. Celui-ci, de son côté, a mieux su les respecter que cela ne se faisait par le passé.

On est tenté d'attribuer le fait du peu de punitions à l'excellente composition du corps d'officiers, qui certes, sans vouloir le flatter, était très bien composé. Je crois que chacun a tenu à lui témoigner, par son zèle et son application dans le service, la reconnaissance pour ses bons procédés.

Pour ma part, j'ai conservé de l'école de Berne de 1875, et tout particulièrement du corps d'officiers et de quelques camarades, le plus agréable souvenir; je me permets, en terminant, d'adresser à ce corps mes remerciements les plus sincères pour sa bienveillance à mon égard pendant tout le temps que j'ai eu l'honneur de servir sous ses ordres.

Echallens, le 15 décembre 1875.

J. ROULET,

maréchal des logis chef du 2^e escadron.